

Compte rendu de la réunion de la Commission peuplier *Lundi 25 septembre 2008*

1- Les participants

WEISZROCK Nicolas	Conseil Régional de Picardie, Direction de l'économie
GLORIE William	Conseil Régional du Nord-Pas de Calais, Direction de l'environnement
COLLIN Laurent	Conseiller forestier Euro Bois Conseil
POLIAUTRE Patrick	CRPF Nord-Picardie
COUSSEAU Guillaume	CRPF Nord-Picardie
DEPAIX Alban	CRPF Nord-Picardie
LIBERT Martine	DRAF Picardie
EVRARD Dominique	DRAF Picardie
NAUDOT	Dumoulin Bois
MAQUET André	Emballages MAQUET
FIEVEZ François	Expert Forestier - Représentant le CNIEFEB
BELLAVOINE Jean Michel	Exploitant
BLANCHET Eric	Exploitant - scieur
NOBECOURT Philippe	Exploitant - scieur
NOBECOURT Régis	Exploitant - scieur
TRIPETTE Jacques	Exploitant - scieur
MORDOME Jean François	Exploitant - scieur
WANTE Jean Pierre	Groupement de Gestion et de Productivité Forestière d'Amiens
LEMOINE Patrice	Groupement Sylvicole de l'Aisne
VANNIEUWE-NHUYSTE Cyrielle	Nord Picardie Bois
PIRET Bruno	Papeterie STORA ENSO
JUNOD Guillemette	PEFC Nord Picardie
DENEUVILLE	Pépiniériste
CRETE Antoine	Pépiniériste
VANDROMME Eric	Pépiniériste – co président du Conseil National du Peuplier
De BOISSIEU Philippe	Propriétaire-Sylviculteur, ex- président du Conseil National du Peuplier, ex président de l'IDF

Etaient excusés :

Monsieur Xavier ROUSSET - Directeur du CRPF Nord-Picardie
Madame Leruse, Déléguée Interprofession Nord Picardie Bois
Monsieur Bès, Président de l'Interprofession Nord Picardie Bois
Madame Gautier- DRIRE Picardie
Monsieur Fruchard, Pépiniériste
Monsieur VAN ASSEL, Pépiniériste
Madame Leclercq, Union Reg. des Syndicats des Propriétaires Forestiers du Nord Pas Calais Picardie
Monsieur Bacot, propriétaire-sylviculteur
Monsieur Rochet-Barrat, Directeur de la coopérative Bois Forêt
Monsieur Ducornet, Scieur

2- Les objectifs de la réunion

Cette réunion avait pour objectifs :

- de présenter les conclusions des 3 groupes de travail créés en 2006 pour amorcer la démarche interrégionale de développement de la filière peuplier (Groupe 1 : *information, communication et promotion*, Groupe 2 : *recherche et développement*, Groupe 3 : *structuration et fédération des acteurs de la filière*).
- de présenter le programme TRANSPOP 2 et ses apports pour l'ensemble de la filière
- de définir la suite à donner aux réflexions et travaux menés depuis 2007 et **en particulier de proposer des actions concrètes** (création d'un label, mise en œuvre d'une campagne de communication...).

3- Synthèse – Résumé des interventions

Le président de la Commission, monsieur Eric BLANCHET ouvre la séance à 14h30. Il remercie l'ensemble des personnes présentes. Il remercie en particulier monsieur Régis NOBECOURT d'accueillir la commission dans ses nouveaux locaux qui offrent un excellent exemple de revêtement mural en lambris de peuplier.

Après un « tour de table » de présentation des participants, le président rappelle brièvement l'origine de la commission, les réflexions qu'elle a menées et l'intérêt de poursuivre les efforts engagés.

Il cède la parole à Guillaume COUSSEAU, chargé de mission peuplier au CRPF Nord – Picardie.

Résumé de l'intervention de Guillaume COUSSEAU

Guillaume Cousseau souligne dès son introduction qu'à l'issue de cette réunion, des propositions d'actions concrètes doivent émerger. Il précise qu'il faut maintenant passer de la réflexion à l'action.

Son exposé débute par le rappel de l'origine de la commission, il expose ensuite en détails les réflexions menées par chaque groupe de travail et leurs conclusions. Il poursuit par la présentation détaillée du programme Transpop 2 et développe pour terminer le rôle actuel et à venir de la commission sur la base des éléments évoqués au cours de son intervention.

Un diaporama est utilisé en support à son exposé et dont une copie au format papier est transmise à chaque participant.

4- Discussions concernant les travaux des groupes de travail

▪ Information, communication et promotion

La nécessité de communiquer et d'informer sur le peuplier, son bois et ses usages fait à nouveau l'unanimité. Plusieurs participants soulignent l'intérêt de mettre en place une démarche concertée et cohérente entre l'échelon national et régional afin d'éviter les redondances et la dispersion de moyens.

Le peuplier et son impact sur l'environnement occupe rapidement le cœur du débat. Monsieur Patrice LEMOINE souligne que la populiculture continue d'être l'objet d'attaques virulentes de la part de ses détracteurs et insiste sur la nécessité de se défendre face aux accusations formulées et répandues. La pression de la part des élus est de plus en plus en forte. Une vigilance particulière doit être menée sur les documents d'aménagement (cf. SCOT de l'Aisne). Un important effort d'information doit être fait auprès des élus et des bureaux d'études accompagnant les projets d'aménagements.

Monsieur DE BOISSIEU réagit à ce sujet en soulignant que de nombreux travaux ont déjà été consacrés sur le thème peuplier/environnement et des documents de communication à ce sujet existent. Il ne faut donc pas multiplier les études, ni les documents d'informations. Néanmoins, le constat est là : la communication est insuffisante. Ainsi, une réflexion de fond doit être menée sur les moyens, les supports, les canaux de diffusion. Par ailleurs, un participant rappelle que ce travail d'information est un travail continu à renouveler sans relâche.

Un participant rappelle qu'il faudra travailler à la mise au point vocabulaire commun et partagé afin d'éviter à nouveaux des discussions sans fins et stériles entre les différents acteurs du territoire (Exemple : qu'entend-t-on sous le terme « zone humide » ?).

Plusieurs participants rappellent qu'il est important de communiquer aussi sur les utilisations du peuplier. Des nombreuses expériences ont été déjà conduites en Italie. Il convient de se rappeler de la communication faite autour de Mona Lisa ou bien encore de la présence du peuplier dans l'ameublement des hôtels de luxe d'Italie. Il est important de sortir le peuplier de son image actuelle.

La certification PEFC a également été un important sujet de discussion. Les transformateurs indiquent être de plus en plus sollicités par leur client pour fournir des bois certifiés PEFC. La demande est très forte du côté notamment des papetiers. Il est aujourd'hui difficile pour eux de s'approvisionner en bois certifié. Face aux difficultés d'approvisionnement, certains évoquent la possibilité d'appliquer une certification PEFC générale et automatique à l'ensemble des peupleraies régionales. Ils s'appuient sur l'exemple d'une région italienne dont les peupleraies ont toutes bénéficié de la certification. Mademoiselle Guillemette JUNOD indique que la situation est très différente. En effet, la quasi totalité de propriétaires de cette région adhère à un organisme de gestion (type coopérative) conférant ainsi automatiquement la certification.

Monsieur Eric BLANCHET craint que la certification PEFC soit un frein pour les propriétaires forestiers car elle suppose un engagement en terme de gestion. Selon lui la populiculture, de part ses spécificités en termes de méthode de production et de gestion se rapproche davantage au monde agricole. Monsieur Bruno PIRET alerte l'assemblée du risque que la populiculture soit assimilée à une production agricole avec les effets négatifs que cela peut avoir en terme d'image (culture intensive, recours aux produits phytosanitaires...).

La création d'un label est évoquée pour promouvoir le peuplier. Un participant souligne que la notion de label **doit intéresser l'ensemble de la filière : le peuplier est une essence locale produite selon une gestion durable et transformée par des entreprises locales.**

Monsieur Dominique EVRARD, évoque l'idée que le label devrait être attribué, en ce qui concerne les producteurs, aux populiculteurs respectueux de l'environnement car un label est toujours rattaché à la notion de qualité. Guillaume Cousseau ajoute qu'il y a deux notions derrière le label. **La première relève en effet de la gestion durable des peupleraies** suivant une cahier des charges établies préalablement de la concertation; c'est le cas de PEFC. **La seconde notion concerne la provenance du bois.** Les consommateurs sont de plus en plus vigilants sur la provenance et le lieu de transformation des produits consommés. L'actualité récente le prouve (mise en place d'un étiquetage carbone sur les produits alimentaire).

Monsieur William GLORIE rappelle les deux priorités de la région en ce qui concerne sa politique environnementale : la préservation de la biodiversité et la lutte contre le réchauffement climatique. Il souligne **l'intérêt de ne pas assouplir les exigences de la certification forestière** : oui pour faciliter l'accès à la certification aux populiculteurs, non à une simplification du cahier des charges les concernant.

▪ **Structuration des acteurs de la filière peuplier**

L'ensemble des interventions sur ce thème converge vers l'intérêt évident de se fédérer afin de pérenniser et de dynamiser la filière.

Les représentants des deux Régions saluent la démarche entreprise et confortent son intérêt à long terme. En effet, Monsieur William GLORIE souligne que le soutien de la Région Nord-Pas de Calais s'inscrit nécessairement dans une logique de filière. Il insiste aussi sur le fait qu'il n'existe pas aujourd'hui d'interlocuteur régional la représentant. La commission est une bonne réponse à ce besoin. Monsieur Nicolas WEISZROCK évoque tout l'intérêt de TRANSPOP pour l'aval de la filière.

Monsieur Naudot intervient en ce sens. Il souligne que la filière fut malmenée lors des dernières années. Les acteurs de cette filière sont aujourd'hui trop peu nombreux pour fonctionner individuellement.

▪ **Discussion Générale**

Guillaume COUSSEAU propose à la suite de son intervention que l'assemblée se prononce concrètement sur les actions à mettre en place. Il pose également les questions relatives au mode de fonctionnement : Faut-il créer des sous commissions par thématique (Promotion/ Recherche et développement, etc...) pour un travail plus efficace ?

Monsieur Régis NOBECOURT exprime l'intérêt de garder la commission comme structure représentative et de coordination. Monsieur André MAQUET n'est **pas non plus favorable à des sous-groupes. On y perdrait l'intérêt même de la commission qui a pour objectif de fédérer de acteurs qui se connaissent peu.**

Monsieur DE BOISSIEU exprime la nécessité pour la filière régionale de se regrouper et fédérer ses acteurs. Il insiste sur le fait que cette filière structurée et unie doit travailler prioritairement sur deux thématiques :

- l'image de la populiculture
- les nouveaux débouchés

Monsieur Laurent COLLIN, rejoint Monsieur DE BOISSIEU sur ces axes de travail en insistant également sur l'image du peuplier en tant que matériau « *les débouchés du peuplier sont le moteur de la filière* », il faut pour cela que l'image du bois de peuplier soit améliorée et consolidée.

Monsieur Eric VANDROMME souligne que son activité de pépiniériste est très dépendante des débouchés du bois de peuplier. Il indique que chaque maillon de la filière est important et chacun dépend de l'autre pour exister. Penser filière est essentiel.

L'ensemble des acteurs de la filière aval attend beaucoup de TRANSPOP « *C'est un outil qui nous permettra de faire ce que nous n'avons jamais eu le temps et les moyens de réaliser* ». Ce programme permettra de bénéficier d'un animateur entièrement dédié à la filière populicole régionale.

La validation du programme TRANSPOP est attendue pour le 30 septembre.

▪ **Conclusions**

La commission peuplier attend la validation de l'Europe du projet TRANSPOP 2. En fonction de la réponse apportée, la commission définira précisément les actions à mettre en place.

L'existence de la commission ne doit pas être remise en cause si le projet TRANSPOP 2 n'aboutit pas. La commission a déjà montré tout son intérêt en termes de rencontres, de réflexions et d'échanges et entre acteurs et partenaires. Régis NOBECOURT insiste sur la nécessité de l'existence de cette commission avec ou sans l'Europe : La commission peuplier doit exister d'elle même, au-delà de TRANSPOP, grâce à la volonté forte de ces acteurs de travailler ensemble.

Si TRANSPOP 2 ne fonctionne pas, les collectivités pourront apporter leur soutien à la filière populicole sous réserve que chaque projet nouvellement présenté soit porté par un interlocuteur clairement identifié et représentatif de l'ensemble de la filière.

Le président clôt la réunion à 17h30 et invite les participants à déguster le verre de l'amitié offert par la scierie NOBECOURT.